



## Pension alimentaire et impôts sur maison

Par **Natsume**, le **11/08/2016** à **13:40**

Bonjour, j'ai besoin d'aide concernant une pension alimentaire et un impôt.

Depuis le divorce de mes parents, rendu en 2009 mon père a arrêté de travailler pour ne pas payer de pension alimentaire et être exonéré.

Toutefois des personnes affirment le voir travailler, il s'agit d'un travail non déclaré.

Cependant il n'y a aucune preuve parfaite pour le signaler.

De plus, du temps de leur mariage, ils avaient acheté une maison au Maroc, sauf que l'on vit en France alors mes parents avaient écrit que ma grand mère maternelle s'occupait de la vente etc si jamais besoin il y a. Et cette année, en 2016, parviennent à ma grand mère les impôts de cette maison. Très chers. (Ma mère a à sa charge moi, étudiante de 19 ans et deux autres enfants, et mon père est retourné vivre au Maroc chez sa famille.)

J'aimerais savoir si ma grand mère a le droit de ne pas payer les impôts de cette maison, et de les envoyer à la place, à mon père et quelle serait la procédure à suivre ?

Par **fabrice58**, le **11/08/2016** à **17:47**

A vous lire, votre père vit et travaille donc au Maroc, la maison est au Maroc, il faut donc poser la question sur des sites webs marocains.

Quant à la pension alimentaire, votre mère, ou vous si vous en avez besoin et êtes majeur, devez saisir le JAF en France, charge à vous de démontrer la solvabilité de Monsieur.

cdt

Par **Natsume**, le **12/08/2016** à **17:18**

Bonjour Fabrice58, merci de votre réponse, toutefois sa solvabilité est impossible à démontrer, il vit au Maroc et nous en France.